

Réf: Dossier N° 134101

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « VIMI AFRICA »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANONO, A 20  
M de l'église catholique saint francois xavier, Lot 555, Ilot 56

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/08/2022 , et enregistrés au CEPICI le 18/08/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VIMI AFRICA »

Objet : Importation, Exportation, Courtier en douane, Transformation agroalimentaire, distribution, Transport public routier.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (2000.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 2000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANONO, A 20  
M de l'église catholique saint francois xavier, Lot 555, Ilot 56

Dirigeant(s) : M. SORO GNENEGNERI GEORGES  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-07441 du 22/08/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°37372/GTCA/RC/2022 du 22/08/2022

